

La nouvelle Directive Européenne pour l'efficacité énergétique



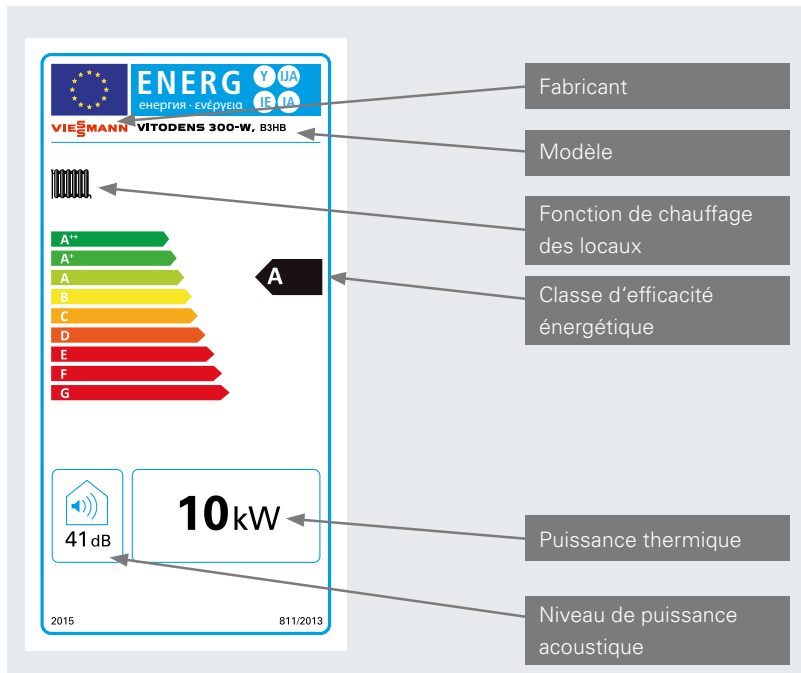
En tant que consommateur, vous avez déjà l'habitude de voir les étiquettes énergie sur les produits électroménagers. Cette étiquette devient également obligatoire à partir du 26 septembre 2015, pour l'ensemble des produits consommateurs d'énergie. Les générateurs de chaleur, les préparateurs d'eau chaude sanitaire ainsi que les systèmes de chauffage seront dorénavant tous étiquetés. Le but à terme, que les équipements les moins performants et les plus polluants ne puissent plus être commercialisés sur le marché européen. Ce qui se traduit déjà pour les chaudières par la généralisation de la condensation.

Plus de transparence en matière de consommation d'énergie : l'étiquette énergie

Au plan légal, la directive ErP (Energy related Product) fixe notamment des exigences minimales de rendement, d'émissions polluantes et de niveau sonore ; la directive ELD (Energy Labelling Directive) impose l'affichage des performances énergétiques et environnementales sous la forme d'une étiquette, la même dans tous les pays de la Communauté Européenne.

L'objectif est d'informer les consommateurs, de leur donner une base de comparaison et donc une première aide au choix du nouveau système de chauffage.

Avec Viessmann, vous avez toutes les cartes en main pour trouver un système de chauffage adapté et efficace

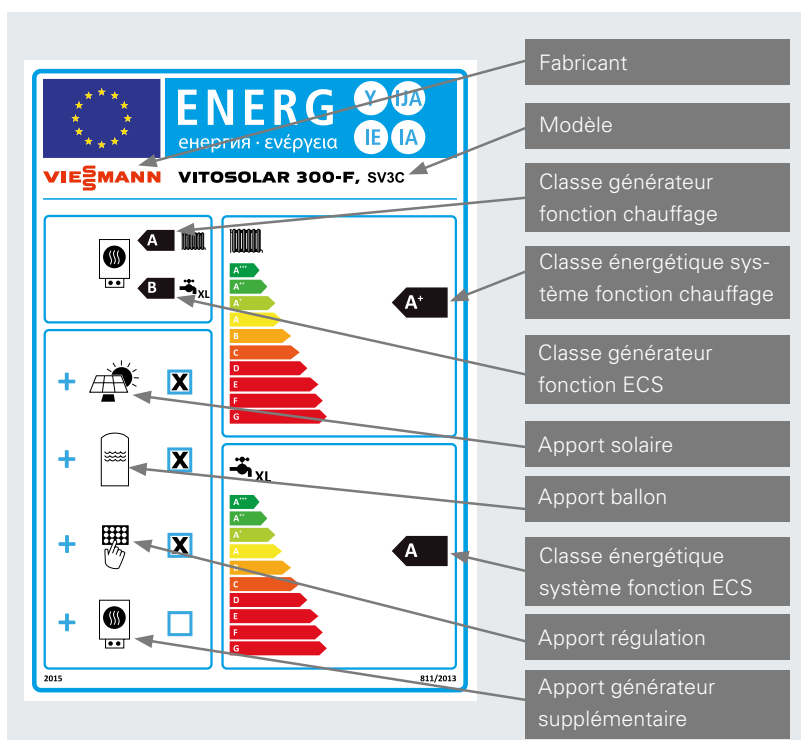


L'étiquette énergie est là pour guider le consommateur dans ses choix, cependant d'autres critères sont à prendre en compte pour l'acquisition d'un système de chauffage. Ce qui importe notamment, c'est l'interaction du bâtiment et de l'installation de chauffage.

Étiquettes et classification énergétique

Chaque composant d'un système de chauffage possède une étiquette énergie. L'efficacité énergétique d'un générateur de chaleur (exemple : chaudière, pompe à chaleur) est exprimée sous forme d'une échelle, graduée de A++ à G. Pour les ballons d'eau chaude sanitaire l'échelle va de A à G. Pour les générateurs mixtes, qui assurent à la fois le chauffage des locaux et la production d'eau chaude sanitaire (ECS), la classification est indiquée séparément pour chacune des applications. Viessmann met à la disposition des professionnels un outil en ligne, pour calculer et éditer rapidement les étiquettes énergie.

Étiquette produit



Un système est bien plus qu'une association de composants

Une installation de chauffage est généralement constituée de plusieurs composants consommateurs d'énergie. Dès que l'installation est configurée, une étiquette de produits combinés, c'est-à-dire une étiquette système, vient suppléer aux étiquettes de chacun des composants. Elle caractérise l'installation dans son ensemble. Il est tout à fait possible que l'étiquette d'un système indique une classe d'efficacité supérieure à celles des composants pris isolément. L'étiquette système est l'étiquette de référence pour votre installation de chauffage.

La solution complète : plus performante

Les systèmes proposés par Viessmann sont des solutions complètes qui garantissent que tous les composants ont été conçus pour fonctionner ensemble de manière optimale. Tourné vers l'avenir, Viessmann a toujours développé des solutions innovantes et performantes en proposant de véritables systèmes tout intégrés. Testées en situation réelle, dans des laboratoires, les différentes combinaisons de produits assurent un maximum de performance et sont en conformité avec ces nouvelles directives. Les installateurs conseils Viessmann sont à votre écoute pour déterminer votre solution de chauffage sur mesure.

Étiquette système (produits combinés)

9442 339 FR 09/2015

Contenu protégé par copyright.
Copies et autres utilisations sur autorisation préalable uniquement.
Sous réserves de modifications techniques.